

idéal. Je serai bref, si la Chambre m'écoute avec attention. L'honorable député de Fraser-Valley (M. Cruickshank) et l'honorable député de New-Westminster (M. Reid) ont dit que la commission compte un membre de la Colombie-Britannique et je les remercie d'avoir déclaré ouvertement qu'un représentant de chaque province devrait faire partie de cet organisme. Je ne suis pas en faveur d'une commission nombreuse, mais si elle doit compter au moins quinze membres, nous n'adopterons pas le bill avant Noël, à moins que chaque province n'y soit représentée.

L'hon. M. MACKENZIE: Les droits des Provinces maritimes sont en jeu.

M. GRANT: En effet. L'honorable député d'Ottawa-Ouest (M. McIlraith) s'en est très bien tiré en déclarant que chaque région du pays serait représentée, et qu'il considérait les Provinces maritimes comme faisant partie du Canada. La Confédération, si elle n'a pas été conçue à Charlottetown, capitale de l'Île du Prince-Edouard, y a vu le jour; que les honorables députés ne l'oublient pas. Le bon Dieu a eu soin d'orner cette province et nous n'avons pas à l'embellir nous-mêmes. Nous sommes donc disposés à contribuer selon nos moyens à l'amélioration d'Ottawa, et je prie le Gouvernement de remettre la question à l'étude. Puisque la commission doit compter un si grand nombre de membres, chaque province devrait y être représentée.

M. J. T. RICHARD (Ottawa-Est): Monsieur l'Orateur, en ma qualité de représentant de la plus belle partie de la capitale, je désire appuyer ce projet de loi, en quoi je crois me faire l'interprète de tous les honorables députés qui examineront soigneusement la mesure. Pendant plusieurs années, la Chambre des communes en a approuvé le principe et il nous appartient maintenant de décider si nous irons de l'avant pour faire de cette région une véritable zone nationale. Rendons hommage à ceux qui le méritent. La commission a droit à nos félicitations pour son beau travail, mais je crois que le premier ministre (M. Mackenzie King) mérite de grands éloges également. Lorsqu'il a quitté une autre région de l'Ontario pour venir à Ottawa, il s'est immédiatement intéressé à l'amélioration de la zone métropolitaine d'Ottawa. Si le premier ministre songe jamais à quitter la politique, j'espère qu'il consentira à se faire le conseiller de la commission du district fédéral ou même à en prendre la direction.

Parfois, les gens d'Ottawa n'aiment pas entendre dire qu'on devrait embellir leur ville, estimant qu'Ottawa possède une beauté naturelle que l'homme ne saurait améliorer. Les

habitants d'Ottawa appuient ce programme, parce qu'ils sont citoyens canadiens. En rendant hommage à la capitale, ils suivent l'exemple des autres régions du pays. J'aimerais que tous fussent animés du même esprit à l'égard du projet de loi. Il y a quelques instants l'honorable député de Wood-Mountain (M. Argue) a fait preuve de préjugés au sujet de cette question. Il a abordé le sujet comme si, en retardant l'embellissement de cette région, on pourrait mettre en œuvre de plus grandes mesures d'ordre social ailleurs au Canada. Il a ajouté que le projet de loi était inopportun. A mon sens, on aurait dû le présenter bien avant aujourd'hui.

Nous devons mettre en œuvre aussi rapidement que possible le programme d'embellissement de la région de la capitale. Les habitants d'Ottawa aimeraient que le plan Greber fût communiqué au public le plus tôt possible. On blâme parfois les autorités municipales, provinciales ou fédérales, parce qu'on ne sait pas au juste sur qui jeter le blâme; on ne peut cependant accuser qui que ce soit sans connaître le programme. Certaines municipalités de la région ont retardé à prendre des dispositions, parce qu'elles ne savaient pas au juste que faire. Maintenant que la guerre est terminée, il importe de révéler le plan Greber afin que tous les intéressés puissent collaborer à sa réalisation.

Je songe, par exemple, aux abords de la ville, comme le chemin de Montréal. Les citoyens d'Eastview m'ont déjà exposé certains faits à plusieurs reprises. Cette route sert plus ou moins de route nationale et la seule raison qui empêche la municipalité de la réparer, c'est qu'elle ne sait pas encore si elle sera comprise dans le programme visant le district fédéral.

En terminant, je dois dire qu'il est toujours difficile pour un député d'Ottawa d'insister sur ce plan; cependant, né et élevé à Ottawa, j'y suis attaché. J'espère donc que les honorables députés ne songeront pas à cette question d'un autre point de vue qu'à titre de citoyens du Canada et qu'ils feront tout en leur pouvoir en vue d'embellir la région d'Ottawa et de faire de la capitale l'âme du pays.

M. ALAN COCKERAM (York-Sud): Monsieur l'Orateur, jusqu'à ce que l'honorable préopinant prenne la parole, je pensais que nous visions à ériger un monument à la gloire de nos anciens combattants outremer. Je vois maintenant qu'il s'agira plutôt d'un monument en hommage au premier ministre (M. Mackenzie King). Je veux bien l'embellissement d'Ottawa, mais j'estime qu'il doit y avoir des limites à nos dépenses.